

La lettre des **PISTES**

L'ADSP EN
ACTIONS
www.adsp.org



N°23 • Septembre 2023

ÉDITO

De l'or blanc à l'or bleu !

Il y a 41 ans l'ADSP naissait par la volonté d'une poignée de Directeurs de pistes. Les préoccupations du moment se concentraient autour d'une volonté de structurer une jeune profession composée d'hommes portés par l'enthousiasme de dessiner l'avenir des stations de sports d'hiver à partir d'une feuille quasi vierge.

Des hivers rigoureux et une neige souvent abondante justifiaient un besoin évident de se rassembler pour la sécurité des hommes, tout en laissant une grande place à la ferveur créative et au profilage de ce que seraient nos domaines skiables. 4 décennies plus tard, le temps est à la gestion rigoureuse des budgets et de la matière première : L'EAU. De l'or blanc à l'or bleu, notre métier a muté, ébranlé par un bouleversement climatique hier encore inimaginable. Les enjeux ne sont plus ceux de la création et du développement et l'avenir se jouera, entre 'autres, par l'économie de la ressource originale. Avec le Comité Directeur, j'ai souhaité que notre 41^{ème} Assemblée Générale soit le reflet de cet enjeu, autour d'une utilisation responsable de l'EAU, élément central de l'avenir des domaines skiables. ▲

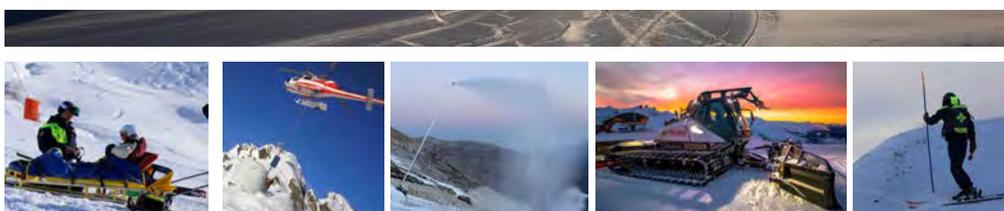


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

8 et 9 septembre 2023 - Clermont-Ferrand



Eric Viallet
Président
de l'ADSP



Ateliers et maintenance : une gestion à 360°



La solution digitale SNOWSat Maintain est utilisée pour planifier, gérer et améliorer l'entretien et la maintenance des engins de damage mais également de tous les autres équipements comme les installations d'enneigement, les bâtiments ou les véhicules.

Simple, concret, efficace : SNOWsat Maintain permet de centraliser, d'analyser et d'enregistrer toutes les informations relatives aux machines, afin d'anticiper les opérations de maintenance : disponibilité des machines, état de fonctionnement, entretiens ou réparations à programmer, gestion des stocks et approvisionnement en pièces, suivi des coûts, traçabilité des opérations, etc. SNOWsat Maintain facilite la communication au sein des équipes - chauffeur, responsable du damage, chef des pistes, mécanicien, chef d'atelier – grâce à un partage des données en temps réel.

Et grâce à l'application SNOWsat, l'accès à la gestion d'entretien se fait à tout moment où que l'on soit.

Résultat : une vue d'ensemble accessible à tous en permanence pour sécuriser les plannings et réduire les temps d'immobilisation. Avec toutes ces informations sous les yeux, il n'a jamais été aussi simple de tout gérer de manière claire et efficace. Et le bilan se fait immédiatement sentir : une productivité renforcée, un gain de temps et une réduction des coûts. ▲

www.snowsat.com/fr/maintain

Mise à jour ATASSpro : aide à la décision et performance accrue !

Le logiciel ATASSpro combine les meilleures fonctionnalités de Liberty et ATASSplus. Entièrement repensé dans son ergonomie, ce logiciel offre toute une palette d'avantages pour piloter efficacement les systèmes d'enneigement et optimiser la gestion des ressources.

Il permet de centraliser toutes les données des enneigeurs et des salles des machines. Son interface, intuitive, fonctionnelle et ergonomique, permet un accès rapide aux fonctionnalités les plus importantes.

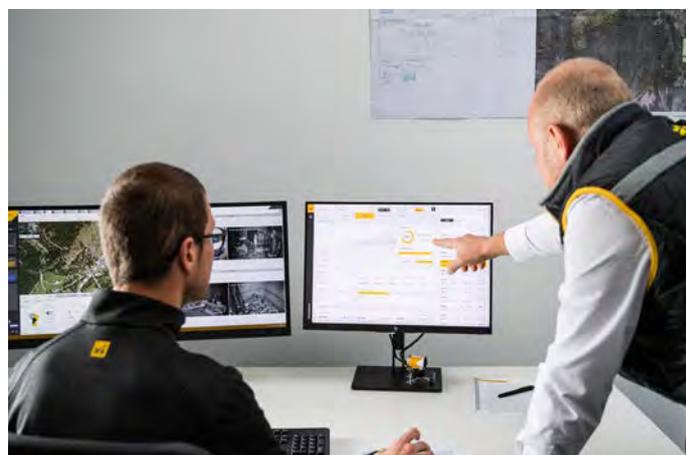
Pour rester à la pointe de la technologie, chaque année, ATASSpro s'enrichit de nouvelles fonctionnalités.

Pour cette saison, la visualisation des prévisions météo est encore améliorée, avec la possibilité de les afficher sous forme de calque dans l'aperçu, donnant ainsi une vue d'ensemble des conditions météo à venir sur les différents secteurs du domaine skiable.

L'exploitant peut ainsi mieux planifier sa campagne d'enneigement.

Autre nouveauté 2023, le téléchargement depuis ATASSpro des mises à jour des micrologiciels, directement vers les enneigeurs ventilateurs des gammes TT & TR. Cela permet en un clic de s'assurer que les enneigeurs disposent bien des dernières fonctionnalités, tout en optimisant leur fonctionnement et garantissant une qualité de neige optimale. ▲

www.technoalpin.com



LA VIE DES SECTIONS

▲ Nouveau bureau de la section Savoie élu le 28 juin 2023

- Robin Devrieux - Saint François Longchamps
- Steven Lebordais - Saint Sorlin / Le Corbier
- Max Charon - Val Cenis

▲ Nouveau bureau de la section Hautes-Alpes / Alpes Maritimes élu le 29 mars 2023

- Président : Gilles Favier - Risoul
- Vice-Président : Stéphane Henry - Les Orres
- Secrétaire : Sandrine Gioanni - Super Devoluy
- Trésorier : Xavier Hoste - Orcieres Merlette



LANCEMENT DU FONDS VERT DE L'ADSP*

L'ADSP s'engage depuis toujours pour soutenir des projets respectueux des territoires et des massifs. Aujourd'hui, afin d'aller plus loin l'ADSP crée un fonds destiné à participer au financement de projets environnementaux portés par les stations de montagne. Dans ce cadre les fournisseurs de la montagne seront sollicités afin de s'impliquer dans cette démarche, et, en parallèle, un appel à projet sera lancé auprès des stations. Toute la démarche sera présentée lors de notre AG des 8 et 9 septembre à Clermont-Ferrand.

www.adsp.org

Mountain Planet fêtera son 50^{ème} anniversaire à Grenoble Alpexpo du 16 au 18 avril 2024



Le 16 avril 2024 au matin, Mountain Planet, le plus grand salon au monde dédié à l'aménagement en montagne, ouvrira ses portes au cœur des Alpes françaises à Grenoble/Alpexpo.

Créé en 1974, l'édition du Mountain Planet 2024 sera aussi l'occasion de célébrer le 50^{ème} anniversaire de ce salon international, qui s'est imposé au fil du temps comme la référence mondiale et le rendez-vous incontournable des acteurs internationaux de l'industrie de la montagne. À chaque édition, plus de 23 000 professionnels du monde entier, viennent découvrir les innovations, les dernières tendances de plus de 900 marques exposantes pour décider de leurs futurs investissements.

Les visiteurs représentent des stations de ski et des sites touristiques qui ont des projets d'investissements en cours et sont à la recherche d'équipements et de matériels (remontées mécaniques, enneigement, dameuses, système de prévention des avalanches, ...).

Rien qu'en France, les domaines skiables français ont investi 380 M² en 2022. Comme à chaque édition de nombreuses conférences sur des thèmes d'actualités animées par des experts internationaux seront proposées aux visiteurs.

Mountain Planet - 16/18 avril 2024 à Grenoble/Alpexpo - 50^{ème} anniversaire

Infos & inscriptions : www.mountain-planet.com ▲

MND célèbre le 3000^{ème} système de déclenchement préventif d'avalanches produit dans ses ateliers en Savoie

Le 3000^{ème} système de déclenchement d'avalanches à distance est sorti des ateliers MND de Saint-Hélène-du-Lac. Il sera mis en service prochainement chez l'un de ses 3000 clients répartis dans le monde.

Précurseur et innovateur historique de systèmes de déclenchement préventif d'avalanches sans explosif, MND, avec sa gamme Safety, s'est imposée, avec ses produits brevetés Gazex[™] / Gazflex[™], O'BellX[™] et DaisyBell[™], comme la référence mondiale dans ce secteur. Le Gazex[™], produit phare des systèmes fixes de déclenchement créé il y a 30 ans, a été rejoint par de nombreux autres produits brevetés conçus et fabriqués en France. La DaisyBell[™], système héliportable de déclenchement à distance a ensuite fait son apparition. Puis c'est avec l'O'BellX[™] que MND franchit une nouvelle étape en introduisant sur le marché le premier système entièrement amovible, permettant une maintenance simplifiée et un respect de la nature sur le long terme.

Au-delà des systèmes de déclenchements, MND qui fêtera ses 20 ans en 2024, n'a cessé d'agir pour la prévention et la gestion du risque avalancheux avec la création d'outils de Monitoring : des systèmes de surveillance à distance de l'évolution des conditions climatiques et des solutions de détection en temps réel de l'activité avalancheuse permettant de traiter le danger dans son ensemble.

www.mnd.com



Quelle évolution pour la formation des pisteurs-secouristes ?

L'ADSP et DSF engagent ensemble une réflexion sur l'évolution du diplôme national de préparation au 2^{ème} degré afin d'étudier de quelle manière cette formation répond aux attentes des directeurs de services des pistes et des exploitants et comment l'adapter aux besoins en termes de compétences et de savoir-faire. Un questionnaire sera envoyé à l'ensemble de la profession (directeurs des pistes et directeur généraux). Objectifs : recueillir les avis sur une éventuelle évolution du contenu de la formation PS2 et l'orientation qu'il faudrait lui donner, identifier ce que représente le diplôme pour une station en fonction de sa taille et les motivations à proposer - ou pas - cette formation aux équipes, recenser les attentes et les propositions d'évolution. Le principe de l'enquête et le questionnaire seront présentés lors de l'AG des 8 et 9 septembre à Clermont-Ferrand. ▲

AGENDA

AG ADSP

8 et 9 septembre 2023

Clermont Ferrand

AG ANMSM

20 septembre 2023

Paris

CONGRÈS DSF

5 et 6 octobre 2023

Toulon

Maire et directeur des pistes, un binôme de sécurité essentiel au bon fonctionnement des domaines skiables

Quand on évoque le thème de la sécurité sur les domaines skiables, le binôme de sécurité que forment le maire de la station et son directeur de services des pistes s'invite de facto dans les échanges. Et s'il est un interlocuteur qu'il n'est pas nécessaire de convaincre que la qualité de leur collaboration est essentielle au bon fonctionnement du domaine skiable, c'est bien Jean-Luc Boch, Président de l'ANMSM et maire de la Plagne-Tarentaise. Il revient pour nous sur l'importance de cette collaboration efficace.



L.L.P. : En matière de sécurité, la collaboration entre un maire et son directeur des pistes est-elle en train d'évoluer ?

Jean-Luc Boch : Au titre de son pouvoir de police municipale, le maire est le principal responsable de la sécurité sur le territoire de sa commune, y compris sur les domaines skiables. Il ne peut en aucun cas déléguer ce pouvoir, en revanche, il peut confier l'exécution de l'arrêté municipal concernant les conditions de sécurité au directeur du service

des pistes, ce qui fait l'objet d'un agrément. Ce cadre est le même depuis des années, il régit la nature des relations entre l'un et l'autre. La règle est générale et elle ne peut pas être transgressée, ce qui limite relativement les variations de fonctionnement.

L.L.P. : Pourquoi évoque-t-on si souvent l'importance de la qualité de cette relation ?

J-L. B. : S'il y a une mésentente entre le délégataire et le délégant, c'est toujours le délégant, le maire, qui a le dernier mot. L'objectif est donc de ne jamais en arriver là et d'établir une relation de confiance qui soit pérenne et constructive. Aujourd'hui, les contraintes quotidiennes et l'administration en particulier, deviennent plus complexes, les normes de sécurité, de plus en plus drastiques. Il est donc primordial que cette entente soit solide. Les directeurs des pistes et les maires doivent travailler ensemble de manière encore plus étroite, et c'est ce qu'ils font.

L.L.P. : Le métier de directeur des pistes est pourtant en train de se transformer ?

J-L. B. : C'est évident, les missions du directeur des pistes ont beaucoup évolué, son rôle est beaucoup plus important. Il ne se cantonne plus à la gestion de la sécurité mais il s'occupe aussi de la partie médiation, discussion et concertation avec les maires. On va vers une obligation de discussion de plus en plus prononcée, de logique de travail collaboratif, c'est la seule solution pour faire

face à toutes les difficultés rencontrées aujourd'hui ou qui ne manqueront pas de surgir demain.

L.L.P. : Sur ces sujets l'ANMSM et l'ADSP ont des positions qui se rejoignent ?

J-L. B. : L'ANMSM est très proche de l'ADSP ainsi que de la FNSSDS et de l'ANENA qui sont en quelque sorte les 3 piliers de la sécurité en montagne. Ce sont des instances de décisions très importantes pour la sécurité en montagne et je ne crois pas qu'il existe dans d'autres secteurs un maillage aussi fin de la sécurité. C'est très spécifique à la montagne.

L.L.P. : Comment communiquez-vous sur ces sujets ?

J-L. B. : Il faut s'orienter vers une politique qui mette en avant les maires et les directeurs des pistes afin qu'ils puissent mieux faire passer l'information sur leurs actions. Nous devons valoriser une montagne aménagée et sécurisée bien sûr, mais il faut également faire comprendre à nos clients, que, malgré tous les efforts possibles, et quoi que nous fassions, le risque zéro n'existe pas, même si on fait tout pour le limiter.

L.L.P. : Voyez-vous les choses évoluer ?

J-L. B. : On n'est pas encore au niveau optimum qu'on devrait avoir en termes d'actions et de communication mais on tend à s'améliorer chaque jour. Nous sommes par exemple de plus en plus performants au niveau des interventions des secours sur les pistes. Tout est organisé pour gagner le plus de temps possible. Nous sommes confrontés à des personnes qui ont des besoins en termes de secours, le rôle des services des pistes est d'optimiser les interventions.

L.L.P. : C'est donc, de plus en plus, un véritable travail d'équipe ?

J-L. B. : Ça l'a toujours été mais notre personnel est de plus en plus formé et la réglementation appuie ces formations. Elles vont parfois jusqu'à nous remettre en question mais surtout elles nous orientent vers un travail plus collectif, vers plus de concertation et d'échanges. Et quand on est regroupés en associations comme c'est le cas actuellement, il y a un pouvoir de discussion plus important.